Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20201207-DEL071220-21-DE
Date de télétransmission : 10/12/2020
Date de réception préfecture : 10/12/2020

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

Délibération n° 2020/21

Extrait du Registre Des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO

Séance du 07 DECEMBRE 2020
Convocation en date du 30 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; GUIDICELLI Sébastien ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; FRANCISCI Lisa ; OTTOMANI Jean-François ; COLOMBANI Victoria ; PAOLI Franck ; MURGIA Sandrine ; BARBONI Toussaint ; MICAELLI Marie-Luce ; ANGELI Filippu Antone ; ELEGANTINI Muriele ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Procurations : Monsieur PAOLI Christian à Monsieur FRATICELLI Jean-Jacques
Monsieur PIERI Pierre-Louis à Monsieur SUSINI Vincent
Monsieur PIREDDA Albert à Monsieur SALDANA Esteban

Secrétaire : Madame FRANCISCI Lisa

Domaine : Domaines de compétences par thèmes

Sous-Domaine : Culture

Objet : Adhésion pour l'année 2021 auprès de l'association « Impresa Castellu »

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI – Madame Marie-Laure FILIPPINI

Vote pour : 27
Vote contre : 0
Abstention : 0

Affichage en date du : 10 Décembre 2020

Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20201207-DEL071220-21-DE
Date de télétransmission : 10/12/2020
Date de réception préfecture : 10/12/2020

Monsieur le Maire rappelle que l'association « Impresa Castellu » propose des interventions pour la mise en place d'équipements nécessaires à l'organisation de manifestations notamment pour les communes du Fium'Orbu.

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de la programmation de ses animations, la commune de Prunelli di Fiumorbu souhaite bénéficier des services de cette association.

Il propose en conséquence d'adhérer à l'association « Impresa Castellu » dont le montant de la cotisation pour l'année 2021 s'élève à 1000,00 €.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- DONNE son accord à l'adhésion, de la Commune de Prunelli di Fiumorbu auprès de l'association « Impresa Castellu » pour l'année 2021, afin de bénéficier de la mise en place d'équipements nécessaires à l'organisation des manifestations.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives.
- Dit que cette somme sera prélevée sur le crédit qui sera inscrit au Budget Principal de l'exercice 2021 – Chapitre 11

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

Pour le Maire
et par délégation
Le 1er Adjoint au Maire

PRUNELLI DI FIUM'ORBU
HAUTE-CORSE

Christian PAOLI